

LARGENTIÈRE

À propos de la réhabilitation du château

Au niveau financier, trois scénarii ont été étudiés.

Financement tout public : l'ensemble du site regroupe des services publics (mairie, sous-préfecture,...) et le financement, la propriété et la gestion est municipale. Deuxième scénario dit tout privé ; l'ensemble du site est concédé à des opérateurs privés pour des activités commerciales. Dans ces deux scénarios, le château est fermé au grand public. Quant au scénario mixte, privilégié dans l'étude, il laisse le château ouvert à la visite d'où les salles d'exposition, le site rassemble des activités publiques, c'est la vitrine du

goût et le pôle géré par un opérateur à créer de producteurs fermiers ou existant comme *Goûtez l'Ardèche* ou le CFA de Lanas, le lycée hôtelier, etc..

Et des activités privées, le restaurant et la résidence hôtelière. Dans ce scénario, la municipalité reste propriétaire du site et l'occupation se fait dans le cadre d'une location pour la vitrine et le pôle agroalimentaire pour un montant estimé de 150 000 € à 220 000 € par an plus financement des salaires et charges de fonctionnement. La gestion des espaces d'exposition et de conférence se ferait soit par la mairie soit par une SEM (Société

d'Économie Mixte) pour le restaurant. Elle serait confiée à un opérateur privé ou une SEM et pour la résidence hôtelière, il s'agit d'un bail emphytéotique (= restitution de la propriété à l'issue du bail pouvant aller de 18 à 99 ans) avec un opérateur privé.

Pour ce qui est du rôle des médias, il s'agirait d'une émission de télévision sur le câble qui permettrait de découvrir le mouvement de la jeune cuisine française, comme il existe des émissions de découverte de jeunes chanteurs ou acteurs, de faire connaître Largentièrre en terme de tourisme

gustatif et culinaire, de générer de la notoriété hors murs à moindre coût puisque financé par la chaîne TV.

L'e-commerce (par internet) est évidemment une piste complémentaire évoquée dans cette étude. Ce montage limite les investissements pour la commune mais il importe que la population s'approprie ce projet en créant des entreprises et des commerces autour du concept des arts du goût et pour cela, la municipalité doit repenser l'accès, la vie du centre-ville en facilitant les efforts de rénovation du patrimoine et le secteur sauvegardé est une excellente approche.